
**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le mardi 13 mars 2018 à 19 h
Centre récréatif Rivière-des-Prairies situé au 7650, boulevard Maurice-Duplessis**

PRÉSENCES :

Monsieur le conseiller Giovanni Rapanà, conseiller de la ville
Monsieur le conseiller Richard Guay, conseiller de la ville
Madame la mairesse Chantal Rouleau, mairesse d'arrondissement
Madame la conseillère Suzanne Décarie, conseillère de la ville
Madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine, conseillère d'arrondissement
Monsieur le conseiller Gilles Déziel, conseiller d'arrondissement
Madame la conseillère Lisa Christensen, conseillère d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

Madame Dany Barbeau/avocate, directrice d'arrondissement
Monsieur Charles-Hervé AKA, Secrétaire d'arrondissement

La mairesse d'arrondissement madame Chantal Rouleau déclare la séance ouverte à 19 h 04.

MOT D'OUVERTURE DE LA MAIRESSE

Madame Chantal Rouleau souhaite la bienvenue aux personnes présentes ainsi qu'aux directeurs et employés de l'arrondissement.

La mairesse invite tous les citoyens à participer au Défi Santé qui se déroulera du 1^{er} au 30 avril prochain. Elle mentionne que l'arrondissement est l'un des plus touché par des maladies qui sont liées au manque ou faible taux d'activité physique. De plus le fait que l'arrondissement ne soit pas assez desservi en transport en commun, pousse la population à utiliser l'automobile pour se rendre au travail et de facto à créer un manque d'activité physique.

Elle exhorte donc la population à adopter de saines habitudes et à les garder (manger 5 fruits et légumes par jour et au moins faire 30 minutes d'activité physique par jour également). Elle souligne que les participants à ce défi courent la chance de remporter un prix de 15 000 \$.

Enfin la mairesse, annonce que le conseil d'arrondissement a adopté une politique de saines habitudes de vie et a investi dans des parcs et autres terrains de sports afin de donner les moyens aux citoyens de faire de l'activité physique.

Madame Rouleau mentionne l'accomplissement d'athlètes issus de l'arrondissement aux Jeux olympiques d'hiver 2018. Il s'agit de Justine et Chloé Dufour-Lapointe, Catherine Lavallée et Pascal Dion. La mairesse annonce que ces athlètes seront invités à venir signer le livre d'or de l'arrondissement.

Par la suite, la mairesse souligne le grand succès du concert donné par l'Orchestre Métropolitain le 3 mars dernier à la salle Désilet du Cégep Marie-Victorin avec le chef d'orchestre Yannick Nézet-Séguin. Elle souligne que la population peut bénéficier de spectacles de qualité à prix très raisonnables et à proximité de la maison. Elle confirme que l'Orchestre Métropolitain reviendra à la salle Désilet l'année prochaine.

Mme Rouleau annonce la création de trois nouveaux comités consultatifs lors de la présente séance du conseil pour favoriser l'engagement et la participation citoyenne. Il s'agit du Comité des aînés, du Comité jeunesse et du Comité démocratie et participation citoyenne. Ces jeunes et ces aînés pourront travailler en toute collaboration avec le Conseil, en lui adressant des recommandations sur certains enjeux. Les Comités seront présidés par des membres du Conseil et composés de citoyens qui auront manifesté leur intérêt à la suite d'appels de candidatures faits par le biais des journaux locaux et du site internet. Elle encourage les citoyens à s'engager dans ces trois comités.

La mairesse mentionne la tenue, le 14 février dernier, du 3^e déjeuner économique avec les gens d'affaires de l'Est de Montréal, de l'arrondissement et d'ailleurs. Ce déjeuner a permis de faire le bilan de

ce qui a été réalisé en 2017 au niveau économique et des perspectives de l'année 2018. Il a été réalisé en collaboration de Chambre de Commerce du Grand Montréal.

Enfin, madame Rouleau souligne la journée internationale des droits de la femme créée en 1977 pour commémorer la lutte des pionnières pour de meilleures conditions de travail et pour le droit de vote. Elle souligne que les luttes ont certes porté, mais qu'il reste beaucoup à faire.

CA18 30 03 0054

ADOPTION - ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

appuyé par madame la conseillère Lisa Christensen

et unanimement résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 13 mars 2018 tel que soumis.

ADOPTÉ

10.02

CA18 30 03 0055

RATIFICATION - PROCÈS-VERBAUX - SÉANCE ORDINAIRE DU 6 FÉVRIER 2018, À 19 H - SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 23 FÉVRIER, À 13 H.

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

et unanimement résolu :

DE ratifier le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 6 février 2018 et de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 23 février 2018 à 13 h.

ADOPTÉ

10.03

PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

- Une demande d'installation de signalisation au niveau du boulevard Maurice-Duplessis et autoroute 25 pour indiquer la présence d'un terre-plein.
 - Une demande d'installation d'un panneau d'arrêt à la sortie du stationnement des employés de la compagnie Transcontinental sur le boulevard Blaise-Pascal.
 - Demande de travaux sur le boulevard Maurice-Duplessis.
 - Demande nettoyage du parc Samuel Morse et un affichage dans le journal du quartier pour rappel de la réglementation sur les animaux.
 - Une plainte concernant la vitesse sur la rue Joliot Curie.
 - Plainte contre deux chiens dangereux en liberté sans surveillance.
-

PÉRIODE DE COMMENTAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

Monsieur le conseiller Gilles Déziel souligne l'effort et la participation des athlètes de l'arrondissement aux Jeux olympiques. Et veut aussi souligner la progression du jeune Balou Tabla qui a débuté dans le club de soccer de l'arrondissement et qui a été recruté par le club du FC Barcelone en Espagne. Il encourage les jeunes à poursuivre leurs rêves et à être persévérants

Monsieur le conseiller Giovanni Rapanà fait référence à l'octroi du contrat pour deux glissades d'eau au centre aquatique de Rivière-des-Prairies. Ce parc aquatique fait la fierté de l'arrondissement et a un rayonnement qui va au-delà de celui-ci. Il décrit les différents travaux qui y seront effectués et indique que la fin des travaux est prévue pour 30 juin 2018. Il souhaite Joyeuses Pâques aux citoyens et déclare son soutien au féminisme.

Madame la conseillère Suzanne Décarie mentionne que l'arrondissement offre aux citoyens des conférences sur la nutrition afin de prendre de bonnes habitudes de vie. Deux conférences auront lieu le 14 mars à 18 h 30 à bibliothèque de Rivière-des-Prairies et à celle de Pointes-aux-Trembles. Elle invite les citoyens à participer à ces conférences. Elle souhaite aussi Joyeuses Pâques à tous les citoyens.

Monsieur le conseiller Richard Guay souligne que pour la fin de semaine de Pâques les horaires d'accès la Maison du citoyen, au BAM et le bureau des élus seront modifiés. Il invite les citoyens à composer le 311 pour de plus amples informations. Il indique que la collecte des déchets se fera normalement pendant cette période. Pour les requêtes et plaintes, il rappelle aux citoyens que toutes les demandes se font par le biais du BAM et souhaite Joyeuses Pâques.

Madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine souligne la présence dans la salle de certains citoyens qui assistent pour la première fois à la séance du Conseil d'arrondissement. Elle félicite Mme Joséphine Pierre-Louis qui a eu 104 ans le 6 mars dernier. Monsieur le conseiller Richard Guay et elle-même l'ont visité à l'occasion de son anniversaire. Cette dame d'origine haïtienne vit à Montréal depuis le début des années 1980. Elle invite les citoyens de Rivière-des-Prairies à participer aux cafés urbains le 14 mars au Don Bosco YLC (en anglais) et le 20 mars au Centre Récréatif à 18 h 30.

Elle parle ensuite du défi auquel participeront une résidente de Pointe-aux-Trembles, Mme Brigitte Jacques et sa sœur en mars 2019. Il s'agit du Rallye Aïcha des Gazelles au Maroc, une compétition automobile en 4X4 longue de 2000 km à parcourir en 8 jours, avec comme seuls instruments une boussole et une carte topographique. Pour ce faire, elles organisent une marche de 20 km à Pointe-aux-Trembles où chaque participant doit amasser 200 \$ par personne. Ce défi se fait en partenariat avec la Ville de Lac-Mégantic, l'arrondissement et l'organisme la Boulet qui s'occupe des femmes victimes de violence conjugales et de leurs enfants. Une partie des sommes recueillies ira à cet organisme. Les citoyens sont invités à participer massivement au chalet de l'héritage au Parc-Nature où aura lieu cette activité le 28 avril 2018. Les personnes intéressées peuvent la contacter pour plus d'information. Enfin elle souligne aussi la fête pour le droit des femmes du 8 mars

Madame la conseillère Lisa Christensen encourage les parents à soutenir leurs enfants qui participeront aux prochains Jeux de Montréal et à soutenir leur volonté de devenir de grands athlètes. Elle veut aussi souligner le développement des « crocks Books » qui sont des petites boîtes où l'on peut déposer ou récupérer un livre pour un enfant de 5 à 12 ans et de cette façon les encourager à la lecture. Elle souhaite également une excellente Pâques.

DÉPÔT DE DOCUMENTS

Aucun document n'a été déposé à cette séance

12.01 VACANT

CA18 30 03 0056

MOTION POUR LA TENUE D'UNE CONSULTATION PUBLIQUE AVANT LA MISE EN PLACE DU PROJET PILOTE DE FERMETURE DU CHEMIN CAMILLIEN-HOUE.

ATTENDU QUE le chemin Camillien-Houde est emprunté par environ 12 000 véhicules par jour selon une étude commandée par Vélo-Québec en 2014, en plus de nombreux cyclistes;

ATTENDU QUE la fermeture de la voie entraînera une pression supplémentaire sur le réseau viaire des arrondissements avoisinants, où circulent également de nombreux cyclistes, sans qu'aucune étude d'impact sur la circulation n'ait été faite et qu'aucune mesure de mitigation n'ait été annoncée;

ATTENDU QUE les aménagements annoncés ne permettent pas de pallier aux enjeux de sécurité connus que provoque la cohabitation difficile des différents usagers de la route dans ce secteur;

ATTENDU QUE la fermeture complète du chemin réduira l'accès des usagers du parc du mont Royal selon leur localisation, créant une perception de division géographique chez les Montréalais;

ATTENDU QUE le projet pilote soulève le mécontentement d'une part importante de la population montréalaise comme en témoignent les 22 000 signataires (en date du 23 février 2018) d'une pétition contre le projet pilote;

ATTENDU QUE même l'organisme les Amis de la montagne, un partenaire incontournable dans la gouvernance du parc du mont Royal, n'a pas pu se prononcer sur la proposition de l'administration de fermer la voie Camillien-Houde;

ATTENDU QUE cette décision doit plutôt être prise en s'appuyant sur une vision globale des impacts sur l'ensemble du territoire montréalais et des arrondissements avoisinants;

ATTENDU QU'une consultation publique en amont du projet pilote permettra aux Montréalais et aux usagers du parc de proposer des moyens d'améliorer la sécurité du chemin Camillien-Houde et de réduire le transit véhiculaire sans pour autant réduire l'accès au parc;

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau
monsieur le conseiller Gilles Déziel,
monsieur le conseiller Giovanni Rapanà,
madame la conseillère Suzanne Décarie,
monsieur le conseiller Richard Guay,
madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

appuyé par madame la mairesse Chantal Rouleau
monsieur le conseiller Gilles Déziel,
monsieur le conseiller Giovanni Rapanà,
madame la conseillère Suzanne Décarie,
monsieur le conseiller Richard Guay,
madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

ET RÉSOLU :

DE tenir une consultation publique avant la mise en place du projet pilote de fermeture du chemin Camillien-Houde

ADOPTÉ

Dissidence : madame la conseillère Lisa Christensen

15.01

CA18 30 03 0057

AUTORISATION - DÉPENSE ADDITIONNELLE - HONORAIRES PROFESSIONNELS - CONTRAT OCTROYÉ - EXPERTISE SPORT DESIGN LG INC. - SERVICES PROFESSIONNELS EN ARCHITECTURE DE PAYSAGE ET EN INGÉNIERIE - RÉAMÉNAGEMENT DE TERRAINS DE SOCCER ET DE TENNIS DANS DIVERS PARCS DE L'ARRONDISSEMENT.

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

et unanimement résolu :

D'autoriser une dépense additionnelle au contrat octroyé à la firme Expertise Sport Design LG inc., au montant de 14 680,24 \$, taxes incluses pour les services professionnels en architecture de paysage et en ingénierie pour le réaménagement de terrains de soccer et de tennis dans divers parcs de l'arrondissement et faisant augmenter le contrat total de la firme de 234 802,86 \$ à 249 483,10 \$ taxes et contingences incluses et faisant passer la dépense totale du même montant

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Cette dépense sera assumée à 100 % par l'arrondissement.

ADOPTÉ

20.01 1172726010

CA18 30 03 0058

OCTROI - CONTRAT - EXCAVATION G. GINGRAS INC. - INSTALLATION DE CONTENEURS SEMI-ENFOUIS DANS DIVERS PARCS DE L'ARRONDISSEMENT - AUTORISATION DE DÉPENSE - APPEL D'OFFRES PUBLIC RP-PARC18-08 (12 SOUMISSIONNAIRES).

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

D'autoriser une dépense de 117 812,90 \$, taxes incluses, pour l'acquisition et l'installation de conteneurs semi-enfouis et réalisation de travaux connexes dans plusieurs parcs de l'arrondissement;

D'octroyer à la firme Excavation G. Gingras inc, plus bas soumissionnaire conforme, un contrat au prix de sa soumission, soit au montant de 100 284,45 \$, taxes incluses, pour l'acquisition et l'installation de conteneurs semi-enfouis et réalisation de travaux connexes, conformément aux documents de l'appel d'offres public RP-PARC18-08 (12 soumissionnaires);

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;

Cette dépense est assumée à 100 % par l'arrondissement.

ADOPTÉ

20.02 1181163003

20.03 VACANT

CA18 30 03 0059

AUTORISATION - NE PAS DONNER SUITE - APPEL D'OFFRES RP-PARC18-13- AMÉNAGEMENT D'UN NOUVEL ABRI À PÉTANQUE AU PARC SAINT-GEORGES.

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par madame la conseillère Suzanne Décarie

et unanimement résolu :

D'autoriser de ne pas donner suite à l'appel d'offres RP-PARC18-13 pour l'aménagement d'un nouvel abri à pétanque au parc Saint-Georges.

ADOPTÉ

20.04 1184281005

20.05 **VACANT**

CA18 30 03 0060

OCTROI - CONTRAT - BAU-QUÉBEC LTÉE - AMÉNAGEMENT DU PARC ERNEST-ROULEAU - AUTORISATION DE DÉPENSE - APPEL D'OFFRES PUBLIC RP-PARC17-01 (14 SOUMISSIONNAIRES).

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

et unanimement résolu :

D'octroyer un contrat, au plus bas soumissionnaire conforme, soit à la firme Bau-Québec Lté, au prix de sa soumission, soit au montant de 257 212,85 \$, taxes incluses pour l'aménagement du parc Ernest-Rouleau, conformément à l'appel d'offres public RP-PARC17-01 (14 soumissionnaires);

D'autoriser une dépense de 307 729,16 \$, taxes, contingences et incidences incluses;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;

Cette dépense est assumée à 100 % par la Ville-Centre via le programme de revitalisation de la Rivière-des-Prairies.

ADOPTÉ

20.06 1174281042

CA18 30 03 0061

OCTROI - CONTRAT - LV CONSTRUCTION - INSTALLATION DE POTENCES ET D'ENSEIGNES DANS DIVERS PARCS DE L'ARRONDISSEMENT - AUTORISATION DE DÉPENSE - APPEL D'OFFRES PUBLIC RP-PARC17-05 (8 SOUMISSIONNAIRES).

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

D'autoriser une dépense de 136 126,14 \$, taxes incluses, pour l'acquisition et l'installation de potences, d'enseignes et travaux connexes dans plusieurs parcs de l'arrondissement;

D'octroyer à la firme LV Construction, plus bas soumissionnaire conforme, un contrat au prix de sa soumission, soit au montant de 123 751,04 \$, taxes incluses, pour l'acquisition et l'installation de potences, d'enseignes et réalisation de travaux connexes, conformément aux documents de l'appel d'offres public RP-PARC17-05 (8 soumissionnaires);

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;

Cette dépense est assumée à 100 % par l'arrondissement.

ADOPTÉ

20.07 1181163002

CA18 30 03 0062

AUTORISATION - NE PAS DONNER SUITE - APPEL D'OFFRES NUMÉRO RP-PARC17-28 - DIVERS TRAVAUX AU PARC DU VIEUX MOULIN.

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par madame la conseillère Suzanne Décarie

et unanimement résolu :

DE ne pas donner suite à l'appel d'offres numéro RP-PARC17-28 pour divers travaux au parc du Vieux Moulin.

ADOPTÉ

20.08 1184281009

CA18 30 03 0063

OCTROI - CONTRAT - ENTREPRISES DANIEL ROBERT INC. -AMÉNAGEMENT DU PARC DU FAUBOURG POINTE-AUX-PRAIRIES - AUTORISATION DE DÉPENSE - APPEL D'OFFRES SUR INVITATION RP-PARC18-02 (2 SOUMISSIONNAIRES).

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par monsieur le conseiller Richard Guay

et unanimement résolu :

D'autoriser une dépense de 95 268,26 \$, taxes, contingences et incidences incluses, pour l'aménagement du parc du Faubourg Pointe-aux-Prairies;

D'octroyer à la firme Les entreprises Daniel Robert inc. un contrat au montant de 80 971,14 \$, taxes incluses, pour l'aménagement du parc du Faubourg Pointe-aux-Prairies, conformément à l'appel d'offres RP-PARC18-02 (2 soumissionnaires) ;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;

Cette dépense est assumée à 100 % par l'arrondissement.

ADOPTÉ

20.09 1184281007

CA18 30 03 0064

AUTORISATION - SIGNATURE - ENTENTE - LE GROUPE CAMMISANO INC. - TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES - DANS LE CADRE DU PROJET RÉSIDENTIEL SUR LE PROLONGEMENT DE GOUIN, ENTRE LA RUE FORSYTH ET LA RUE SHERBROOKE EST - DISTRICT DE LA POINTE-AUX-PRAIRIES.

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Guay

appuyé par madame la conseillère Suzanne Décarie

et unanimement résolu :

D'autoriser la signature d'une entente avec le Groupe Cammisano inc. pour des travaux d'infrastructures municipales dans le cadre du projet résidentiel sur la rue Gouin entre les rues Forsyth et Sherbrooke Est, dans le district de la Pointe-aux-Prairies;

D'autoriser la mairesse de l'arrondissement, madame Chantal Rouleau et la secrétaire d'arrondissement par intérim, madame Julie Boisvert, à signer pour et au nom de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, ladite entente d'infrastructures.

ADOPTÉ

20.10 1174281031

CA18 30 03 0065

AUTORATION - PROLONGATION - CONTRAT DE LOCATION DE CONTENEURS - GT SERVICE DE CONTENEURS INC. - PÉRIODE MAXIMALE DE 9 MOIS - À COMPTER DU 1ER AVRIL 2018 - ENTREPOSAGE DES PIÈCES DE LA PISCINE HANS-SELYE

Il est proposé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

appuyé par monsieur le conseiller Richard Guay

et unanimement résolu :

D'autoriser la prolongation du contrat de location de conteneurs à la firme GT Service de conteneurs inc. pour une période maximale de 9 mois, à compter du 1er avril 2018, pour l'entreposage des pièces de la piscine Hans-Selye pour un montant maximal de 15 159,45 \$ faisant passer le contrat de 47 154,70 \$ à 62 314,15 \$, taxes incluses

D'imputer cette dépense, après avoir effectué le virement, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Cette dépense sera assumée à 100 % par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

20.11 1184230004

CA18 30 03 0066

OCTROI - CONTRAT - SERVICES PROFESSIONNELS EN ARCHÉOLOGIE - ETHNOSCOPI INC. - PROJETS DE RÉAMÉNAGEMENT DE DIVERS PARCS - AUTORISATION DE DÉPENSE - APPEL D'OFFRES PUBLIC PRO-PARC18-01 (1 SOUMISSIONNAIRE).

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par madame la conseillère Suzanne Décarie

et unanimement résolu :

D'octroyer à la firme Ethnoscop inc. un contrat, au prix de sa soumission, soit au montant de 297 209,23 \$, taxes incluses, pour des services professionnels en archéologie, conformément à l'appel d'offres PRO-PARC18-01 (1 soumissionnaire) ;

D'autoriser une dépense de 326 930,15 \$, taxes incluses, pour des services professionnels en archéologie pour le réaménagement de divers parcs;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier sommaire décisionnel;

Cette dépense est assumée à 100 % par l'arrondissement.

ADOPTÉ

20.12 1184281006

CA18 30 03 0067

AUTORISATION - DÉPENSE ADDITIONNELLE MAXIMALE - FOURNITURE DE DEUX (2) REMORQUEUSES AVEC OPÉRATEURS - OPÉRATIONS DE DÉNEIGEMENT DANS L'ARRONDISSEMENT - SAISON 2017-2018 - 100 LIMITES ENVIRONNEMENT INC - APPEL D'OFFRES PUBLIC 17-16202 - AUTORISATION DE L'AFFECTATION DES SURPLUS DE GESTION - APPROBATION DES VIREMENTS DE CRÉDITS

Il est proposé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

appuyé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

et unanimement résolu :

D'autoriser une dépense additionnelle maximale de 45 530,10 \$, taxes incluses, pour la fourniture de deux (2) remorqueuses avec opérateurs pour les opérations de déneigement dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles pour la saison 2017-2018;

DE prolonger et d'octroyer un contrat à cette fin à la compagnie 100 Limites Environnement au même montant et faisant ainsi passer le contrat à 154 802,34 \$ taxes incluses - Appel d'offres public 17-16202;

D'autoriser une affectation des surplus de gestion au montant de 41 575,05 \$ (net de taxes) et approuver les virements de crédits à cette fin.

ADOPTÉ

20.13 1174281024

CA18 30 03 0068

AUTORISATION - DÉPENSE ADDITIONNELLE MAXIMALE - FOURNITURE D'UNE (1) REMORQUEUSE AVEC OPÉRATEURS - OPÉRATIONS DE DÉNEIGEMENT DANS L'ARRONDISSEMENT - SAISON 2017-2018 - M.J. CONTACH ENR - APPEL D'OFFRES PUBLIC 16-15650 - AUTORISATION DE L'AFFECTATION DES SURPLUS DE GESTION - APPROBATION DES VIREMENTS DE CRÉDITS

Il est proposé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

appuyé par madame la conseillère Lisa Christensen

et unanimement résolu :

D'autoriser une dépense additionnelle maximale de 14 805,56 \$, taxes incluses, pour la fourniture d'une (1) remorqueuse avec opérateur pour les opérations de déneigement dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles pour la saison 2017-2018

DE prolonger et d'octroyer un contrat à cette fin à la compagnie M.J. CONTACH ENR., au montant de 14,805,56 \$ - Appel d'offres public 16-15650 – (5 soumissionnaires).

D'autoriser une affectation des surplus de gestion au montant de 13 519,45\$ (net de taxes) et approuver les virements à cette fin.

ADOPTÉ

20.14 1162726032

CA18 30 03 0069

DÉPÔT - PROCÈS-VERBAL - COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME DE L'ARRONDISSEMENT - SÉANCE DU 12 JANVIER 2018.

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Guay

appuyé par madame la conseillère Suzanne Décarie

et unanimement résolu :

DE prendre acte du dépôt du procès-verbal du comité consultatif d'urbanisme de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles pour la séance du 12 janvier 2018

ADOPTÉ

30.01

CA18 30 03 0070

ACCUSER RÉCEPTION - RAPPORTS DE DÉCISIONS DÉLÉGUÉES DE L'ARRONDISSEMENT - MOUVEMENTS DE PERSONNEL - PÉRIODE DE JANVIER 2018 - RESSOURCES FINANCIÈRES - PÉRIODE DU 1ER AU 26 JANVIER 2018 - DÉPÔT DES VIREMENTS DE CRÉDITS ENTRE ACTIVITÉS - PÉRIODE DE JANVIER 2018 - DÉPÔT DE LA LISTE DES TRANSACTIONS SANS BON DE COMMANDE EFFECTUÉES - PÉRIODE DE JANVIER 2018.

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par monsieur le conseiller Richard Guay

et unanimement résolu :

D'accuser réception des rapports de décisions déléguées de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles en matière de mouvements de personnel pour la période du mois de janvier 2018 et en matière de ressources financières pour la période du 1^{er} au 26 janvier 2018.

D'accuser réception du dépôt des virements de crédits entre activités, pour la période du mois de janvier 2018 et dépôt de la liste des transactions sans bon de commande effectuées pour la période du mois de janvier 2018.

ADOPTÉ

30.02 1184230002

CA18 30 03 0071

OCTROI - CONTRIBUTION FINANCIÈRE NON RÉCURRENTE - REGROUPEMENT DES ÉCO-QUARTIERS - PROJET DE PATROUILLE DE SENSIBILISATION ENVIRONNEMENTALE - ANNÉE 2018.

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par madame la conseillère Suzanne Décarie

et unanimement résolu :

D'autoriser une dépense maximale de 3 000 \$ pour une contribution financière non récurrente dans le cadre du projet de patrouille de sensibilisation environnementale pour l'année 2018;

D'approuver le versement d'un montant maximal de 3 000 \$, à cet effet, au Regroupement des éco-quartiers;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée à 100 % par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

30.03 1184939001

CA18 30 03 0072

OCTROI - CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES - ORGANISMES SUIVANTS : COMMISSION SCOLAIRE DE LA POINTE-DE-L'ÎLE, POUR ET AU NOM DE L'ÉCOLE SECONDAIRE MARC-LAFLAMME / LE PRÉLUDE - CLUB DE BRIDGE DES AÎNÉS DU CENTRE DE LOISIRS ET RESSOURCES ROUSSIN - SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTRÉAL, SECTION LOUIS-RIEL - COMITÉ DE SOUTIEN DU CORPS DE CADETS 2908 BEAUVOIR - ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES ET PRÉRÉTRAITÉES DE LA POINTE-DE-L'ÎLE DE MONTRÉAL - 1, 2, 3 GO - CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE DE PAT - POUR L'ORGANISATION DE LEURS ACTIVITÉS RESPECTIVES.

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

et unanimement résolu :

D'octroyer une contribution financière non récurrente de 2025 \$ aux organismes suivants

300 \$ à la Commission scolaire de la Pointe-de-l'île, pour et au nom de l'École secondaire Marc-Laflamme / Le Préluce pour une sortie de fin d'année à Ottawa avec les élèves au printemps 2018;

150 \$ au Club de bridge des aînés du Centre de Loisirs et Ressources Roussin pour l'organisation de leur tournoi annuel;

350 \$ à la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, section Louis-Riel pour la 2e édition du Grand événement populaire des patriotes à la Place du Village du Vieux Pointe-aux-Trembles, le 19 mai;

150 \$ au Comité de soutien du Corps de Cadets 2908 Beauvoir pour l'organisation d'activités complémentaires au programme de cadets de l'armée;

500 \$ à l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées de la Pointe-de-l'Île de Montréal pour les célébrations du 30e Anniversaire de fondation de l'organisme;

350 \$ à 1, 2, 3 GO pour la 15e édition de la Fête de la famille de RDP;

225 \$ au Club de patinage artistique de PAT pour l'organisation de leur spectacle de fin d'année.

D'autoriser le virement de crédit à cette fin;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense est assumée à 100 % par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

30.04 1184860008

CA18 30 03 0073

DÉPÔT - PROCÈS-VERBAL - ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION - PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO RCA09-Z01-032

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Guay

appuyé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

DE prendre acte du dépôt du procès-verbal de l'assemblée publique de consultation tenue le 27 février 2018, relativement au premier projet de règlement numéro RCA09-Z01-032 intitulé « Règlement modifiant le Règlement de zonage de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles (RCA09-Z01) tel que modifié, dont l'objet concerne diverses dispositions réglementaires.

ADOPTÉ

40.01 1176425017

CA18 30 03 0074

ADOPTION - SECOND PROJET - RÈGLEMENT NUMÉRO RCA09-Z01-032

ATTENDU QUE ce règlement remplace le règlement RCA09-Z01-031, dont le premier projet a été adopté par la résolution numéro CA17 3012 0420;

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Guay

appuyé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

D'adopter le règlement numéro RCA09-Z01-032 intitulé « Règlement modifiant le Règlement de zonage de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles (RCA09-Z01, tel que modifié) dont l'objet concerne diverses dispositions réglementaires».

ADOPTÉ

40.02 1176425017

CA18 30 03 0075

ADOPTION - RÉOLUTION NUMÉRO PP-114

CONSIDÉRANT QUE l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles dispose d'un règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA03-11009);

CONSIDÉRANT que le requérant demande la construction et l'occupation d'un bâtiment situé au 11870, boulevard Rivière-des-Prairies aux fins de l'usage « lieu de culte » sur le lot projeté portant le numéro 6 166 436;

CONSIDÉRANT que ce projet nécessite une modification au zonage en vigueur;

CONSIDÉRANT QU'il est dans l'intérêt de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles et de ses contribuables de donner suite à cette demande;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme;

CONSIDÉRANT l'adoption d'un premier projet de résolution le 14 décembre 2017 et de l'assemblée publique de consultation tenue le 16 janvier 2018, ainsi que l'adoption du second projet le 6 février 2018;

CONSIDÉRANT QU'aucune signature pour une demande d'approbation référendaire a été reçue à l'arrondissement de la part des personnes intéressées à ce projet particulier;

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Guay

appuyé par madame la conseillère Lisa Christensen

et unanimement résolu :

D'adopter, la résolution numéro PP-114 intitulée « Projet particulier visant à permettre la construction et l'occupation aux fins de l'usage « lieu de culte » d'un bâtiment situé au 11870, boulevard Rivière-des-Prairies, sur le lot projeté portant le numéro 6 166 436 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal » - District de La Pointe-aux-Prairies.

ADOPTÉ

40.03 1170565016

CA18 30 03 0076

ADOPTION - RÈGLEMENT NUMÉRO RCA18-30081

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion du présent règlement a été donné à la séance du conseil d'arrondissement du 6 février 2018 et l'adoption du projet de règlement à la même séance.

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

et unanimement résolu :

D'adopter le règlement numéro RCA18-30081 intitulé : " Règlement constituant le Comité des aînés de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles "

ADOPTÉ

40.04 1184860004

CA18 30 03 0077

ADOPTION - RÈGLEMENT NUMÉRO RCA18-30082

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion du présent règlement a été donné à la séance du conseil d'arrondissement du 6 février 2018 et l'adoption du projet de règlement à la même séance.

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

D'adopter le règlement numéro RCA18-30082 intitulé : " Règlement constituant le Comité démocratie et participation citoyenne de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles "

ADOPTÉ

40.05 1184860005

CA18 30 03 0078

ADOPTION - RÈGLEMENT NUMÉRO RCA18-30083

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion du présent règlement a été donné à la séance du conseil d'arrondissement du 6 février 2018 et l'adoption du projet de règlement à la même séance.

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

et unanimement résolu :

D'adopter le règlement numéro RCA18-30083 intitulé : " Règlement constituant le Comité jeunesse de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles "

ADOPTÉ

40.06 1184860006

CA18 30 03 0079

DÉROGATION MINEURE - 15551, RUE BELLERIVE - LOTS 1 874 964 ET 3 634 802 - DISTRICT DE LA POINTE-AUX-PRAIRIES.

La mairesse d'arrondissement, madame Chantal Rouleau, invite les personnes présentes à formuler toute question ou commentaire relativement à cette demande de dérogation mineure. Aucune personne ne manifeste l'intention d'intervenir.

Considérant la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme lors de la séance du 9 février 2018, il est recommandé

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Guay

appuyé par madame la conseillère Lisa Christensen

et unanimement résolu :

D'approuver la demande de dérogation mineure quant à l'article 192 du Règlement de zonage de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles (RCA09-Z01) relativement au dégagement minimal d'une aire de stationnement d'une voie publique sur le terrain du bâtiment résidentiel situé au 15551, rue Bellerive, terrain portant les numéros de lots 1 874 964 et 3 634 802 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, relativement à la demande de dérogation mineure numéro 3001380047 – District de La Pointe-aux-Prairies, à savoir :

- permettre l'aménagement d'une aire de stationnement à une distance de 2,72 mètres de l'emprise de la 81^e Avenue, au lieu de 3 mètres prescrit par le règlement de zonage, à la condition suivante :
 - L'emprise excédentaire de la 81^e Avenue devra être gazonnée à l'exception de la voie d'accès d'une largeur de 2,75 mètres et de la voie piétonne d'une largeur de 0,91 mètre.

Le tout tel que présenté sur le plan d'implantation préparé par la requérante et estampillé par la Direction du développement du territoire et études techniques le 16 novembre 2017.

Le tout, relativement à la demande de dérogation mineure numéro 3001380047.

ADOPTÉ

40.07 1180565001

CA18 30 03 0080

DÉROGATIONS MINEURES - 11850, RUE SHERBROOKE EST - DISTRICT DE POINTE-AUX-TREMBLES

La mairesse d'arrondissement, madame Chantal Rouleau, invite les personnes présentes à formuler toute question ou commentaire relativement à cette demande de dérogation mineure. Aucune personne ne manifeste l'intention d'intervenir.

Considérant la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme lors de la séance du 9 février 2018, il est recommandé

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Décarie

appuyé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

et unanimement résolu :

D'approuver la demande de dérogations mineures quant aux articles 138 et 374 du Règlement de zonage de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles (RCA09-Z01), relativement à l'emplacement d'un réservoir, ainsi qu'à la hauteur d'une clôture pour un commerce situé au 11850, rue Sherbrooke Est, dans le district de Pointe-aux-Trembles. Les dérogations mineures et les aménagements de terrain sont illustrés sur le plan d'aménagement paysager déposé et estampillé par la Direction du développement du territoire et études techniques, en date du 22 janvier 2018. à savoir :

- Permettre l'installation d'un réservoir en cour avant, plutôt que dans une autre cour, tel que prescrit à l'article 138 du Règlement de zonage (RCA09-Z01).
- Permettre l'installation d'une clôture d'une hauteur maximale de 2 mètres, au lieu d'une hauteur maximale de 0,9 mètre, tel que prescrit à 374 du Règlement de zonage (RCA09-Z01).

Les **conditions** suivantes devront être respectées afin de pouvoir bénéficier des dérogations mineures :

- déposer une demande et obtenir un permis de transformation visant les travaux nécessaires à l'installation du réservoir et à la réalisation des aménagements paysagers qui seront effectués sur la propriété;
- préalablement à l'émission du permis de transformation, le requérant doit produire une lettre de garantie bancaire irrévocable au montant de 20 000 \$ à titre de garantie monétaire visant à assurer la réalisation des aménagements paysagers;
- les aménagements de terrain devront s'inspirer du plan d'aménagement paysager préparé par la firme L'espace paysage et estampillé par la Direction du développement du territoire et études techniques, en date du 22 janvier 2018.

NB : À défaut de remplir l'ensemble de ces conditions, les réservoirs seront non conformes.

ADOPTÉ

CA18 30 03 0081

PIIA - 8015, BOULEVARD HENRI-BOURASSA EST - LOT 1 278 994 - DISTRICT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES.

Considérant la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme lors de la séance du 9 février 2018.

Il est proposé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

appuyé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

D'approuver, dans le cadre de la procédure sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) conformément aux articles 130 et 172 des sections 18 et 25 du Règlement sur les PIIA de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles (RCA09-PIIA01, tel qu'amendé), des plans relatifs à l'installation de huit (8) enseignes pour le poste d'essence situé au 8015, boulevard Henri-Bourassa Est, sur le lot 1 278 994 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, dans le district de Rivière-des-Prairies.

Les enseignes sont illustrées sur les plans déposés et estampillés par la Direction du développement du territoire et études techniques, en date du 24 janvier 2018.

Le tout, relativement à la demande de certificat d'autorisation d'affichage numéro 3001364976

ADOPTÉ

CA18 30 03 0082

PIIA - 13685, BOULEVARD HENRI-BOURASSA EST - LOT 1 156 154 -DISTRICT DE LA POINTE-AUX-PRAIRIES.

Considérant la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme lors de la séance du 9 février 2018.

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Guay

appuyé par madame la conseillère Lisa Christensen

et unanimement résolu :

D'approuver, dans le cadre de la procédure sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) conformément à l'article 172 de la section 25 du Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles (RCA09-PIIA01, tel qu'amendé), des plans relatifs à l'affichage du poste d'essence sis sur le lot 1 156 154 du cadastre du Québec, soit le 13685, boulevard Henri-Bourassa Est, dans le district de Rivière-des-Prairies.

Les enseignes sont illustrées sur les plans déposés et estampillés par la Direction du développement du territoire et études techniques, en date du 24 janvier 2018.

Le tout, relativement à la demande de certificat d'autorisation d'affichage numéro 3001380329.

ADOPTÉ

CA18 30 03 0083

RECOMMANDATION - CONGÉDIEMENT - EMPLOYÉ AUXILIAIRE COL BLEU - MATRICULE 100179709 - AFFECTATION À LA DIVISION DE LA VOIRIE - DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE L'ARRONDISSEMENT - RÉTROACTIVEMENT AU 31 DÉCEMBRE 2017.

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par monsieur le conseiller Richard Guay

et unanimement résolu :

Recommander le congédiement d'un employé auxiliaire col bleu, portant le matricule 100179709, affecté à la Division de la voirie de la Direction des travaux publics de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, rétroactivement au 31 décembre 2017.

ADOPTÉ

50.01 1182700003

CA18 30 03 0084

TITULARISATION - 4 EMPLOYÉS AUXILIAIRES COLS BLEUS - MATRICULES 100014261, 005356810, 005362080 ET 100029372 - PERMANENCE D'EMPLOI - DANS LE CADRE DU REMPLACEMENT DE 4 EMPLOYÉS TITULAIRES DE LA VILLE DE MONTRÉAL POUR L'ARRONDISSEMENT

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par monsieur le conseiller Richard Guay

et unanimement résolu :

D'entériner la titularisation de 4 employés auxiliaires cols bleus, matricules 100014261, 005356810, 005362080 et 100029372, en vue de la permanence d'emploi dans le cadre du remplacement de 4 employés titulaires de la Ville de Montréal pour l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

50.02 1182700002

CA18 30 03 0085

MISE EN CANDIDATURE - ÉDITION 2018 - OPÉRATION PATRIMOINE ! (OP !) - DE LA PLACE DU VILLAGE-DE-LA-POINTE-AUX-TREMBLES - À TITRE DE REPRÉSENTANT DE L'ARRONDISSEMENT RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES - LIEU COUP DE COEUR DU PUBLIC.

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par madame la conseillère Suzanne Décarie

et unanimement résolu :

La Direction du développement du territoire et études techniques recommande la mise en candidature de la Place du Village-de-la-Pointe-aux-Trembles à titre de représentant de l'arrondissement Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles pour le *Lieu coup de coeur du public*, dans le cadre de l'édition 2018 de l'Opération patrimoine ! (OP !),

ADOPTÉ

70.01 1183469001

CA18 30 03 0086

LEVÉE DE LA SÉANCE

À 20 H 30

Il est proposé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

appuyé par madame la conseillère Lisa Christensen

et unanimement résolu :

QUE la présente séance soit levée.

ADOPTÉ

70.02

DOCUMENTS D'INFORMATION : Extrait du procès-verbal - conseil municipal de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro - « Résolution d'appui - Une heure pour la terre 2018 »

Charles-Hervé Aka
Secrétaire d'arrondissement

Je donne mon assentiment et j'appose ma signature aux résolutions contenues dans ce procès-verbal.

Chantal Rouleau
Mairesse d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 3 avril 2018

Chantal Rouleau
Mairesse d'arrondissement

Charles-Hervé Aka
Secrétaire d'arrondissement